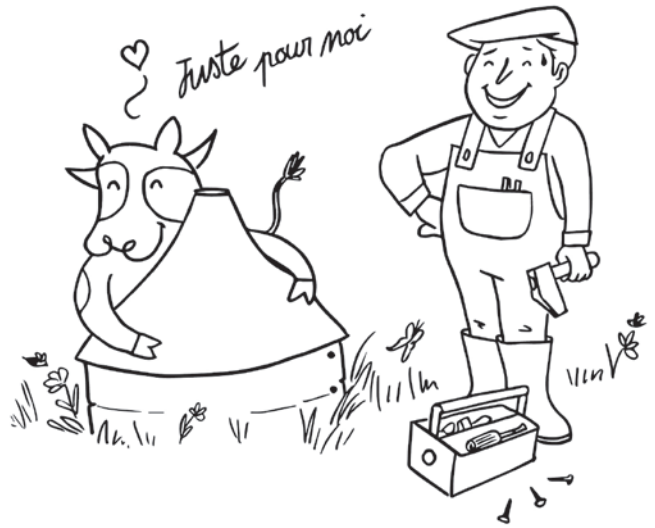


MÉTHANISATION AGRICOLE

Oui... mais paysanne !

À la méthanisation agro-industrielle, l'ARDEAR Midi-Pyrénées préfère la méthanisation paysanne, avec de petites unités individuelles. Parce qu'elle répond aux enjeux locaux, respecte l'environnement et donne sa juste place à l'agriculteur. L'association régionale accompagne les projets pilotes de producteurs attirés par cette alternative énergétique, économique et écologique.



VOUS AVEZ DIT MÉTHANISATION PAYSANNE ?

La qualification paysanne implique une méthanisation :

- dont l'installation est possible par l'agriculteur lui-même,
- dont l'objectif premier est une plus grande autonomie énergétique sur la ferme,
- qui améliore les conditions de travail de l'agriculteur (complément de revenu notamment),
- qui n'intègre pas de cultures énergétiques dans son processus,
- dont la capacité est adaptée aux déchets déjà existants sur la ferme ou dans un environnement proche, ne provoquant ainsi pas le besoin de créer du déchet supplémentaire.

La méthanisation agricole a le vent en poupe. Mais sous une forme agro-industrielle, cette nouvelle voie énergétique peut générer des dérives aux niveaux économique ou environnemental. L'Allemagne, précurseur dans le domaine, en a fait l'expérience. L'approvisionnement en biomasse des nombreux méthaniseurs créés a pu conduire des agriculteurs à délaisser les productions alimentaires au profit de cultures de maïs intensives, intégralement méthanisées. La recherche de terres, destinées à cultiver ce maïs ou à épandre les matières organiques fertilisantes issues de la méthanisation, a par ailleurs conduit à la formation de bulles spéculatives foncières.

POINTS FORTS

- Dynamique régionale autour d'une méthanisation agricole durable
- Amélioration de l'autonomie économique, énergétique et agronomique de petites exploitations
- Valorisation des déchets agricoles
- Participation de l'agriculture au développement des énergies renouvelables



Objectifs des journées de rencontres : mutualiser les expériences et mettre en place une procédure commune et reproductible.

SOUTENIR DE PETITES UNITÉS

En Midi-Pyrénées, pour éviter ce type de dérives et permettre à de petites exploitations agricoles

d'accéder aux avantages offerts par la méthanisation, l'ARDEAR, l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural, a décidé d'accompagner le



QUESTION À Anne-Laure Bouillet

Coordinatrice régionale
à l'ARDEAR
Midi-Pyrénées

Comment a démarré ce projet d'accompagnement de la méthanisation paysanne ?

Le début se situe en 2015, à l'initiative de paysans. Plusieurs s'étaient lancés dans la méthanisation sur leur ferme, mais faisaient face à de nombreuses difficultés. S'aventurer seul dans cette voie est très difficile. Pour bénéficier des atouts de la méthanisation paysanne, un réseau d'échanges et un accompagnement s'avèrent indispensables.

En quoi consiste cet accompagnement ?

Les besoins concernent aussi bien la technique que les questions de coûts, des financements possibles et des démarches juridiques et administratives. Pour les petites unités individuelles de méthanisation, tout est à construire. Raison pour laquelle nous faisons appel à de nombreux experts.

Comment opérez-vous ?

Vingt réunions ont lieu chaque année. Une soixantaine d'agriculteurs ont manifesté un intérêt et quinze sont vraiment actifs dans la conception ou l'amélioration d'une unité individuelle. Des plans techniques de modèles de méthaniseurs ont été élaborés et nous comptons construire une première unité pilote courant 2018. Elle servira de plate-forme pédagogique et expérimentale. Enfin, nous allons mettre en place une Commission méthanisation à l'échelle régionale, dont la gouvernance sera assurée par les paysans. Cette Commission, qui pilotera le projet, comprendra un représentant de chaque partenaire et des personnes ressources : ingénieurs, agronomes, techniciens...



La méthanisation
paysanne permet
l'émergence d'une
économie
circulaire.



CONTACT

Tél. : 06 71 89 07 27

@ ardear.mp@gmail.com

www.jeminstallepaysan.org/midi-pyrenees



Ces journées représentent l'occasion de résoudre les problèmes techniques rencontrés, de réfléchir ensemble à une meilleure valorisation des sous-produits résultant de la méthanisation. Des débouchés communs peuvent être trouvés. Mal géré, un méthaniseur sur l'exploitation agricole peut avoir un impact nul, voire négatif. Afin de s'assurer que les agriculteurs puissent bénéficier de tous les atouts de leur unité, notamment au niveau de l'autonomie énergétique et économique, l'ARDEAR organise également des formations. Ces dernières ont trait à l'alimentation de l'unité de méthanisation, à la gestion de ses résidus, aux changements de pratiques agricoles souvent nécessaires, à l'épandage...

MUTUALISER À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'ARDEAR Midi-Pyrénées ne compte pas se limiter à sa région. Afin de bénéficier de l'expérience d'autres territoires et d'essaimer ses propres expériences et acquis, elle souhaite organiser des journées dédiées à la méthanisation paysanne au niveau national. Les projets doivent être pensés pour s'adapter à une grande diversité de territoires et filières.

développement de projets à échelle humaine. Est alors née une réflexion collective autour de la méthanisation paysanne. Cette dernière, fondée sur le gain d'autonomie des exploitations agricoles (voir encadré page 16), vise à ne traiter par méthanisation que les déchets déjà produits sur place ou dans un environnement proche.

FÉDÉRER DES INITIATIVES LOCALES

Le développement de petites unités individuelles est privilégié. L'échelle collective ne vient qu'en second plan, lorsque le contexte l'impose.

L'ARDEAR Midi-Pyrénées n'est pas partie de rien : plusieurs agriculteurs s'étaient déjà lancés dans la méthanisation paysanne. L'association de développement s'est donc attachée à organiser des journées de rencontres pour que ces derniers puissent mutualiser et capitaliser leurs expériences. Objectifs : intéresser de plus en plus d'agriculteurs et d'organismes partenaires et mettre en place une procédure commune et reproductible par les producteurs eux-mêmes, plans de construction libres de droit compris.



L'auto-construction est de mise en méthanisation paysanne.